

# Éditorial...

*Nous sortons d'une année particulière avec le renouvellement démocratique des conseils municipaux.*

*A Puybrun, vous avez apporté un soutien sans faille à la liste que j'avais l'honneur et la joie de représenter.*

*Celle-ci, fortement renouvelée, pleine de dynamisme, d'idées novatrices, œuvre déjà pour poursuivre le développement harmonieux de notre commune, consciente de la lourde tâche qu'elle aura à gérer dorénavant.*

*La confiance que vous me témoignez pour mener à bien ce quatrième mandat successif de maire me touche profondément. Je tiens à nouveau à vous en remercier chaleureusement.*

*Nos engagements, pour ce nouveau mandat, ont été construits avec sérieux et toujours avec l'esprit de ne pas promettre l'impossible.*

*2015 comme 2014 l'a été, ne sera pas une année de réalisations importantes nécessitant de gros investissements avec recours à l'emprunt. Nous nous efforcerons de poursuivre le travail entrepris avec sérénité, ceci dans le but de ne pas pénaliser nos efforts en matière d'aménagement et en ayant toujours à l'esprit que notre commune évolue et que nous devons adapter et poursuivre ses équipements.*

*C'est la mission que vous nous avez confiée, soyez assurés que nous la conduirons avec efficacité, avec le souci d'un développement cohérent de notre village, tout en maintenant un bon équilibre financier.*

*Heureuse année 2015 pleine d'énergie, de prospérité, d'optimisme et de réussite.*

*Le Maire,  
Jacques LORBLANCHET*



## Sommaire



Éditorial..... page 1

### **INFORMATIONS MUNICIPALES**

En bref ..... pages 2 et 3

Budgets communaux 2014..... pages 3 et 4

Travaux réalisés en 2014..... page 5

Visite des sites « stratégiques » de Puybrun..... page 5

Urbanisme ..... page 6 à 8

S.C.O.T ..... page 6

P.L.U. - Service A.D.S..... page 7

Quelques chiffres en 2014 ..... page 8

Périmètre de protection de captage ..... pages 8 et 9

État Civil 2014..... page 10

Rétrospective 2014 ..... page 11

Bibliothèque communale - Point Internet ..... page 12

S.I.V.U. Val'Écoles ..... page 12

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Communauté de Communes ..... page 13

**TROMBINOSCOPE CONSEIL MUNICIPAL**. pages 14 et 15

**Commerçants et artisans de Puybrun**..... page 16

### **ASSOCIATIONS**

*Les articles sont rédigés par les associations sous leur responsabilité.*

Association Jo-Anna et ses crèches parentales... page 17

École de Puybrun..... page 18

Association 1,2,3... soleil ..... page 19

Comité des Fêtes ..... page 20

La Puybrenelle ..... page 20

L'Art et la Manière ..... page 21

Anciens Combattants Puybrun-Tauriac..... page 21

La Bastide de Puybrun ..... pages 22 et 23

Puybrun Loisirs ..... page 24

Les Pétanqueurs du Grand Lac..... page 25

AAPPMA Carennac - Puybrun - Tauriac..... page 26

Union Sportive Puybrun-Tauriac ..... page 27

La Fraternelle Saint-Hubert ..... page 27

### **LOISIRS**

Puybrun...il y a 80 ans ..... page 28

## EN BREF ...

## LISTES ÉLECTORALES



Le nombre d'inscrits sur la liste principale (électeurs français) au 10 janvier 2015 est de **735**, dont :

- **347 électeurs et 388 électrices.**

Nous avons enregistré :

- 42 additions et 31 radiations.

Le nombre d'inscrits sur les listes complémentaires municipales et européennes (électeurs européens) au 10 janvier 2015 est de **7**, dont

- **5 électeurs et 2 électrices.**

Nous avons enregistré :

- aucune addition et aucune radiation.

## ÉLECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

## Convocation des électeurs : 22 et 29 mars 2015

Le décret n° 2014-1424 du 28 novembre 2014 convoque les collèges électoraux en vue de procéder à l'élection des conseillers départementaux dans les départements autres que celui de Paris : le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour de scrutin, et le dimanche 29 mars 2015, dans les départements où cela sera nécessaire, pour le second tour.

## GARDES DES PHARMACIES

du samedi 12h au lundi 14h.

<b>Samedi 31 janvier</b>	<b>BRETENOUX</b>
<b>Samedi 07 février</b>	<b>PUYBRUN</b>
<b>Samedi 14 février</b>	<b>SAINT-CÉRÉ</b>
<b>Samedi 21 février</b>	<b>BRETENOUX</b>
<b>Samedi 28 février</b>	<b>SAINT-CÉRÉ</b>

## SUPPRESSION DES PERMANENCES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



Par courrier daté du 08 décembre dernier, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du LOT nous avisait de **la suppression des permanences du mercredi matin à la mairie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.**

Face à cette décision prise sans concertation ni rencontre préalable avec les élus ainsi que la façon dont cette information a été transmise, une lettre a été adressée au Directeur de cet organisme afin d'exprimer notre indignation.

Monsieur le Maire a également pris contact par téléphone avec un interlocuteur pour dire son incompréhension et son ressentiment face à cette situation.

Dorénavant, vous pouvez contacter l'assurance maladie :

- **Par téléphone au 36.46** du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- **Par Internet** : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- **Par courrier** à « Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Lot - 238, rue Hautesserre - 46015 CAHORS Cedex »
- **Dans l'un des accueils**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h :
  - Cahors : 238, rue Hautesserre
  - Figeac : Place du 2 mai
- **Dans l'une des permanences délocalisées**, pour les plus proches :
  - Bretenoux - Mairie : le mardi de 9h30 à 13h00
  - Saint-Céré - Mairie : le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

## INSTALLATION DE DÉTECTEUR DE FUMÉE

**Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.**



L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début de l'incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie (il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant). Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Le détecteur doit être muni d'un marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604

Il doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser. C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

L'installation du détecteur doit être notifiée à son assureur.

**À savoir** : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État. **Attention aux arnaques !!!**

**PERMANENCES DE L'A.D.I.L. (Agence Départementale d'Information sur le logement)**

à **BIARS-SUR-CÈRE**

**1<sup>er</sup> jeudi du mois de 13h30 à 16h**

Espace Culturel/Cinéma - 94, av. de la République

Pour le **1<sup>er</sup> semestre** : jeudi 05 février - jeudi 05 mars -  
jeudi 02 avril - jeudi 04 juin

**TELEPOINTS.INFO**



La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le volet répressif : c'est le contrôle des infractions, le volet informatif : c'est la possibilité de consulter son solde de points et le volet pédagogique : constitué de stages de sensibilisation au risque routier.

**Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site [www.telepoints.info](http://www.telepoints.info)**

**LA VIE DE NOTRE VILLAGE**

**IMAGIN'R**



Bonne nouvelle au salon de coiffure, le retour de Virginie, prothésiste ongulaire, qui propose en plus : **extensions de cils, strass dentaire, soins beauté des mains ou des pieds, maquillage...**

A contacter au 05.65.38.42.29 pour tout renseignement ou rendez-vous.

***Ghislaine et Virginie vous souhaitent une très bonne année.***

**BOUCHERIE FEIX**

Pauline et Adrien vous informent de la fermeture de leur boucherie : **du lundi 09 au lundi 23 février inclus.**



**BUDGETS COMMUNAUX 2014**

**COMMUNE**

Le budget global en dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **634.227,80 €** dont :

- Charges de gestion générale..... 136.222,81 €
- Charges de personnel ..... 179.200,00 €
- Autres charges de gestion courante ..... 139.175,00 €
- Charges financières.....29.500,00 €
- Charges exceptionnelles .....500,00 €
- Virement à la section d'investissement ..... 146.678,69 €
- Opération d'ordre de transfert entre sections .....2.951,30 €
- Dépenses imprévues.....0,00 €

Les recettes sont évaluées à **498.425,00 €**.

Excédent de fonctionnement reporté de **135.802,80 €**, soit **634.227,80 €** dont :

- Atténuation de charges.....17.000,00 €
- Produits des services, du domaine et ventes .....9.000,00 €
- Impôts et taxes .....  
(avec actualisation de 0% des taux d'imposition) ..... 344.516,00 €
- Dotations et participations ..... 109.909,00 €
- Autres produits de gestion courante .....18.000,00 €
- Opération d'ordre de transfert entre section.....0,00 €



**EAU**

Dépenses définies à **162.475,91 €** pour des recettes de **97.433,00 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **65.042,91 €**, soit un total de **162.475,91 €**

**ASSAINISSEMENT**

Dépenses définies à **119.932,36 €** pour des recettes de **51.427,00 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **68.505,36 €**, soit un total de **119.932,36 €**.

*Pour plus de détails, ces budgets sont consultables en Mairie.*

Chaque année, l'Agence de l'eau « Adour Garonne » fixe le montant des redevances que la commune est obligée d'appliquer sur les factures de consommation eau et assainissement. La totalité de ces taxes est reversée intégralement à cet organisme. La commune ne perçoit que le montant des abonnements (en juillet) et de la consommation (en novembre).

EAU				
Année	Abonnement	Consommation m <sup>3</sup>	Redevance pollution m <sup>3</sup>	Redevance prélèvement eau m <sup>3</sup>
2012	45 euros	0,55 euros	0,293 euros + 14,90%	0,060 euros
2013	45 euros	0,55 euros	0,300 euros + 2,38%	0,060 euros
2014	45 euros	0,55 euros	0,305 euros + 1,66%	0,050 euros

ASSAINISSEMENT			
Année	Abonnement	Consommation m <sup>3</sup>	Redevance modernisation réseau collectif m <sup>3</sup>
2012	42,20 euros TTC	0,37 euros HT	0,220 euros + 12,24 %
2013	42,80 euros TTC	0,37 euros HT	0,225 euros + 2,27 %
2014	44,00 euros TTC	0,40 euros HT	0,23 euros + 2,22%

**Prévisions pour 2015 :**

Redevance pollution : 0,31 € /m<sup>3</sup>

Redevance modernisation du réseau collectif : 0,235€ /m<sup>3</sup>

Assainissement consommation au m<sup>3</sup> : 0,44 € /m<sup>3</sup>

Cette dernière augmentation est due à un engagement sur 2 ans pour prétendre aux conditions d'octroi d'aide à la performance épuratoire pour un montant d'environ 6.000 euros annuel versé par l'Agence Régionale de Santé.

Décision prise à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2013.

Soulignons également une hausse de la TVA, celle-ci passant de 7% à 10 %.

**A QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?**

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

**interventions / aides**

**Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2013 ?**

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)



## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2014

En plus des travaux périodiques courants tels que l'entretien des espaces verts (tonte des jardins, taille des végétaux), désherbage et entretien des rues, les travaux suivants ont été réalisés en 2014 :

- Enlèvement des matériaux, monuments et emblèmes funéraires restés sur les concessions abandonnées au cimetière. Cette opération a été réalisée dans le cadre des reprises de concessions jugées en état d'abandon.
- Tous les bancs installés sur le domaine communal ont été repeints.
- Rénovation des volets de la maison des associations.
- Installation d'un nouveau panneau d'affichage municipal près du stade.
- Réglementation de la circulation renforcée par l'implantation de trois nouveaux panneaux :
  - Deux panneaux STOP aux carrefours : rue des Arts / rue du Pont ( face à la Poste ) et route du Camp Pouxal / RD 3.
  - Un panneau « Céder le passage » au carrefour RD 803 / domaine de Lafon.
  - Déplacement du panneau « voie sans issue » au carrefour route de Chapou / impasse de la Pèze.
- Réfection des chaussées réalisée par l'entreprise Frauciel dans de bonnes conditions :
  - Route du camp Pouxal.
  - Rue du Couderc (emplacement des containers à ordures).
- Elagage de 13 platanes rue du Coustalou, des tilleuls de l'école, de la mairie (derrière le monument aux morts) et du saule pleureur situé au stade de foot.  
Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Quercy Jardins aidée des agents du SMIVU.
- Remise en état et couronnement du mur séparant les deux cimetières ainsi que des murets endommagés par certains véhicules autour de la place grande (travaux effectués par les agents du SMIVU).
- Remplacement de caniveaux sur le parking face à «l'Etal Gourmand».
- Réfection de la chaussée à l'entrée de Puybrun assurée par le Conseil Général du Lot .
- Remise en état de l'abri bus de l'école, tagué et vandalisé pendant les vacances de Toussaint par quelques « désœuvrés » irresponsables.



## VISITES DES SITES « STRATÉGIQUES » DE PUYBRUN

Le 6 Septembre Mr. Le Maire a convié sa nouvelle équipe du conseil municipal à visiter les principaux équipements de Puybrun.

Après un tour fort intéressant des « frontières » de la commune, les conseillers ont découvert le poste de relevage (eaux usées) du chemin de Lagane, puis la nouvelle station de pompage et de traitement de Puybrun/Tauriac destinée à l'approvisionnement en eau potable de ces deux communes.



La visite a continué ensuite par la station d'épuration, le château d'eau, l'atelier municipal et s'est terminée par la maison des associations.

C'est par un après-midi ensoleillé que s'est déroulée cette visite agréable et utile pour les nouveaux conseillers.

Il faut également remercier Claude Nicolas qui dans le rôle du « maître conférencier » a expliqué avec passion et compétence le fonctionnement, l'utilité et l'importance de ces sites.

# URBANISME

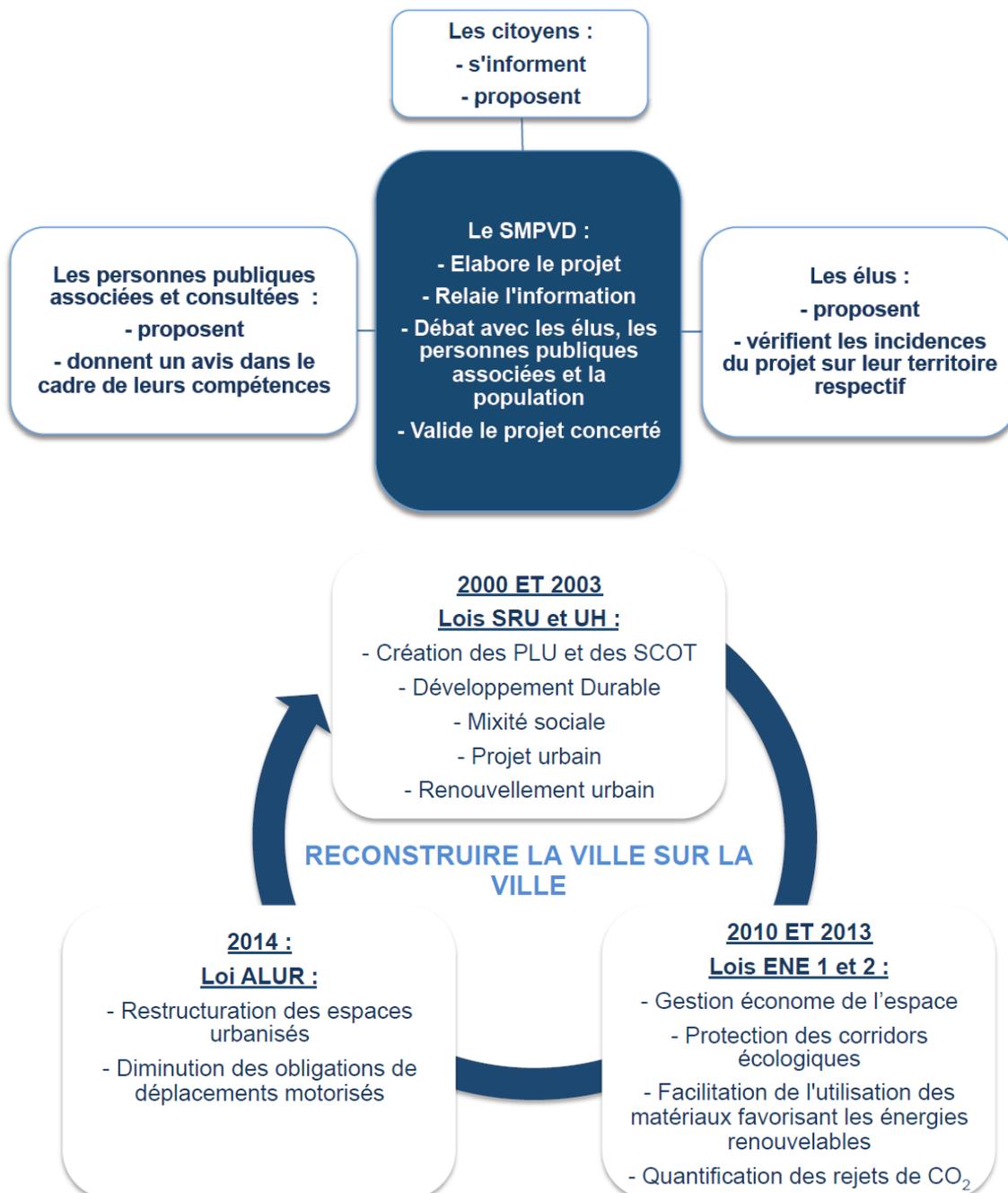
## LE S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupement de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il a été instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000. Le code de l'urbanisme fixe le régime des SCOT aux articles R.122-1 et suivants.

La loi portant Engagement National pour l'Environnement renforce les objectifs du SCOT : ce

schéma doit ainsi contribuer à réduire la consommation d'espace (lutter contre la périurbanisation), préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières, équilibrer la répartition territoriale des commerces et services, améliorer les performances énergétiques, diminuer (et non plus seulement maîtriser) les obligations de déplacement, réduire les émissions de gaz à effet de serre, et renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes (notamment via la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques).

En conséquence de ces nouvelles directives, la commune envisage la révision du Plan Local d'Urbanisme ( PLU ) au cours de l'année 2015.



## P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune a été approuvé il y a maintenant plus de 5 ans (le 28 octobre 2008).

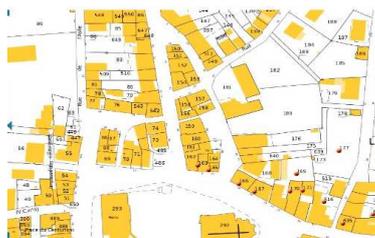
Les résultats de l'application de ce plan, au regard des différentes demandes d'urbanisme qui ont été déposées depuis, ont permis de mettre à jour quelques disfonctionnements qui doivent être rectifiés.

De plus, l'évolution de l'urbanisation et l'élaboration d'un S.C.O.T. sur notre territoire demandent à ce que ce plan soit révisé.

Aussi, le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 04 décembre 2014, de prescrire une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (conformément aux articles L 123-12-1 ; L 123-1-1 et L 123-13 de Code de l'Urbanisme) en vue des objectifs suivants :

- Rectification et régularisation des erreurs matérielles et d'implantation.
- Suppression d'emplacements réservés.
- Modification ponctuelle du zonage pour régulariser et intégrer des nouvelles activités et mettre à jour les secteurs bâtis.
- Ajouter un point au règlement écrit concernant l'implantation des constructions par rapport aux voies.
- Mettre à jour les O.A.P. (Orientations d'Aménagement et de Programmation).
- Assurer une mise à jour partielle du document.

**Vous serez informés de l'évolution de ce dossier par la voix du « Tambour ».**



après des communes dotées d'un document d'urbanisme est planifié entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 1<sup>er</sup> juillet 2015 (projet de loi ALUR - Accès au Logement et un Urbanisme Rénové).

L'Etat, qui se recentre sur ses missions régaliennes, a déjà engagé ce retrait auprès des plus grandes collectivités (communes et communautés de communes de plus de 10.000 habitants, communautés urbaines, communautés d'agglomération,...), et l'étend progressivement à l'ensemble des communes.

Les collectivités doivent donc s'organiser en amont et anticiper ce phénomène pour assurer la nécessaire continuité de l'instruction au regard des délais légaux, afin de préserver la responsabilité des maires en la matière, et permettre la réalisation des projets des administrés.

Un partenariat étroit indispensable est ainsi mené entre le SMPVD et la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Lot depuis le mois de juin 2013, pour un déploiement organisé de manière cohérente entre 2014 et 2015.

Le SMPVD, qui assiste les communes dans des missions notamment d'urbanisme, apparaît comme étant la meilleure échelle en termes de proximité, d'accessibilité (moins d'une heure de déplacement entre les bureaux du SMPVD et tout point du territoire), d'économie de moyens, et de mutualisation (taille optimale pour disposer d'un service ADS complet avec urbaniste, juriste, instructeurs, SIGiste et secrétariat).

Ainsi, les statuts du SMPVD prévoient (art. 3.2.3) que, au titre de ses missions d'accompagnement, le syndicat portera assistance aux collectivités de son périmètre pour la réalisation d'actions relatives à la gestion de l'espace par le conseil, l'assistance en matière d'aménagement, d'environnement, de planification, de développement durable, d'information géographique, et **d'instruction des autorisations d'urbanisme**.

Le dynamisme et le volontarisme des élus dès le lancement de cette démarche ont été primordiaux et indispensables pour aboutir à un service opérationnel dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Missions

- Instruction des autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, permis de démolir).
- Conseils auprès des élus dans le cadre de préparation de projets.

## SERVICE ADS (Application du Droit des Sols)



Dès le mois d'avril 2013, l'ambition des élus du Conseil Syndical et du Bureau du SMPVD a été de mettre à la disposition des communes de son territoire un service d'Application du Droit des Sols (ADS) pour l'instruction et le suivi des demandes d'autorisations d'urbanisme répondant au mieux aux attentes des maires.

Le désengagement des services de l'Etat dans l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

- Assistance des maires dans le suivi des autorisations : déclarations d'ouvertures de chantiers (DOC), déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), réalisation des contrôles de la conformité des travaux (récolement).
- Assistance des maires dans le contentieux de l'urbanisme (constructions sans autorisation, non-conformité, recours, etc...).

Source : [www.smpvd.fr](http://www.smpvd.fr)

Ainsi, par délibération du conseil municipal en date du 08 juillet 2013, **dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour Puybrun**, toutes les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme, etc...) seront instruites par le service ADS du SMPVD et non plus par la DDT de Figeac.

**Pour le particulier, rien ne change, il pourra retirer les formulaires et déposer son dossier complet à la Mairie qui se chargera de le transmettre au service ADS.**

## QUELQUES CHIFFRES EN 2014



Cette année nous avons enregistré :

### Permis de construire (12) :

- Maisons d'habitation : 4
- Extensions maisons : 3
- Réfection grange : 1
- Garages : 2
- Réfection hangar : 1
- Refus : 1

### Déclarations préalables (28) :

- Piscines : 5
- Créations d'ouvertures (fenêtres, velux,...) : 2
- Réfections de toitures : 8
- Abris de jardins : 3
- Terrasses : 3
- Agrandissement : 1
- Clôture : 1
- Réfection de façade : 1
- Véranda : 1
- Refus : 3

### Demandes de Certificats d'Urbanisme (26) :

- CU d'informations : 19
- CU opérationnels : 7

## PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DE CAPTAGE

**Démarrée en 2012, cette lourde procédure qui nous est imposée par les normes européennes se termine enfin.**

Les Communes de Tauriac et de Puybrun disposent d'un même point de production d'eau potable : le puits de Labrunie, situé sur la Commune de Tauriac, qui capte la nappe alluviale de la Dordogne. Ce puits est équipé de deux groupes de deux pompes alimentant respectivement les communes de Tauriac et de Puybrun. Le traitement réalisé sur l'eau brute se résume en une chloration effectuée directement dans la canalisation de distribution par l'intermédiaire d'une pompe doseuse.

L'arrêté préfectoral du 5 Janvier 2011 fixe des prescriptions au niveau du débit de pompage (débit maximal autorisé de 54 m<sup>3</sup>/h) et des

périmètres de protection de la ressource.

Afin de mettre en œuvre les prescriptions de l'arrêté, les communes de Tauriac et de Puybrun ont engagé des travaux ayant pour but d'améliorer le fonctionnement de l'installation de production d'eau potable (augmentation du temps de contact entre l'eau et le chlore).



Les travaux réalisés consistent en la création d'une bâche de contact d'un volume total de 60 m<sup>3</sup> (2 x 30 m<sup>3</sup>), la création d'un nouveau bâtiment abritant la chambre des vannes et les équipements de pilotage de l'installation, la mise en place d'une télésurveillance (avertissant l'exploitant en cas de dysfonctionnement de l'installation), le remplacement des équipements du puits de Labrunie (remplacement des pompes et des canalisations, mise en sécurité du puits), l'évacuation des équipements de l'ancienne installation, la condamnation de l'ancien puits, la

mise en place d'une clôture et d'un portail, la condamnation de piézomètres n'ayant plus d'utilité et la protection des piézomètres permettant d'effectuer des prélèvements dans la nappe alluviale.

Ainsi, la nouvelle installation permettra d'assurer un meilleur suivi de la qualité de l'eau (mesure du taux de chlore et du pH de l'eau en temps réel et correction automatique), et une optimisation de l'exploitation.



## PRÉSENTATION FINANCIÈRE

L'opération n'étant pas totalement terminée lors de l'édition de ce bulletin le coût de l'opération reste à ce jour identique à la présentation du bulletin 2013. A savoir :

### Coût de l'opération

Génie civil, pompage et traitement .....	257.700,00 € HT
Maitrise d'œuvre .....	18.162,00 € HT
Total HT.....	275.862,00 € HT
<b>Total TTC .....</b>	<b>329.930,95 € TTC</b>

### Financement

Participation conseil général .....	85.500,00 €
Agence de l'eau .....	137.390,00 €
Participation communes TTC .....	107.040,95 €



***Le coût définitif sera connu après réception des travaux et vous sera communiqué sur le prochain bulletin.***



## ÉTAT CIVIL 2014

**N**ous avons pour usage d'annoncer l'État Civil de notre commune (naissances, mariages, décès) sur notre feuille d'information communale « Le Tambour » et sur le Bulletin Municipal annuel ; mais **nous avons aussi l'obligation d'en demander l'autorisation aux personnes concernées (article 9 du Code Civil), c'est pourquoi, tous les actes ne sont pas mentionnés ci-dessous.**

### NAISSANCES (15)

**Lara** de Paula TEIXEIRA SENRA et Artur ARAUJO CARVALHO, le 02 février à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)  
**Iban** de Laetitia TIPARY et Romain GALTHIÉ, le 05 février à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)  
**Juliette** de Charlène LHERM et Guillaume REYT, le 22 mars à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)  
**Lilou** de Delphine MEILHAC et Sébastien FIALIP, le 06 août à Tulle (Corrèze)  
**Mahé** de Pascaline CHELMY et Jean THEVENIN, le 26 août à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)  
**Yloam** de Carine FRANÇOIS et Laurent JEANOUTOT, le 08 septembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)  
**Maïwenn** de Roxane NAUDET et Damien AUDUBERT, le 10 septembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)  
**Melhya** de Sabrina JEAN et Sébastien RAYSEGUIER, le 29 septembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)  
**Charlie** de Caroline LORBLANCHET et Nathan CRISTIANO, le 02 octobre à Tulle (Corrèze)  
**Lucas** de Sophie LARNAUDIE et Stéphane ALRIVIE, le 03 novembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)  
**Coralie** d'Elodie DUMAS et Mathieu JUDICIS, le 05 novembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

### MARIAGES (4)

**Gabrielle MONTELLA et Robert BUDA**, le 14 juin  
**Sophie LABROUSSE et David TANQUEREL**, le 14 juin  
**Frédérique VALLADIER et Philippe COUVREUR**, le 23 août  
**Sandrine COURATIER et Dominique PIQUET**, le 15 novembre



### DÉCÈS ET/OU INHUMATIONS (23) - 13 de ces personnes sont décédées sur Puybrun (domiciliées sur la commune)

**Ginette SÉGUY**, à l'âge de 82 ans, le 19 janvier à Toulouse (Haute-Garonne)  
**Liliane LE BRETON**, à l'âge de 81 ans, le 03 février à Vayrac (Lot)  
**Laurent MAGNAT**, à l'âge de 62 ans, le 04 février à Saint-Céré (Lot)  
**Aline MAS**, à l'âge de 90 ans, le 05 février à Pradines (Lot)  
**Marie Rose BAILLY**, à l'âge de 97 ans, le 16 février à Saint-Céré (Lot)  
**Georges BLADIER**, à l'âge de 93 ans, le 04 mars à Saint-Céré (Lot)  
**Raymond BAR**, à l'âge de 86 ans, le 05 mars à Fréjus (Var)  
**Henriette FOUETILLOUX**, à l'âge de 101 ans, le 26 avril à Martel (Lot)  
**Jeanne GALAN**, à l'âge de 96 ans, le 14 juin à Argentat (Corrèze)  
**Danièle JABOEUF**, à l'âge de 71 ans, le 15 juin à Puybrun (Lot)  
**Irène AUDEVAL**, à l'âge de 101 ans, le 28 juin à Puybrun (Lot)  
**René SÉNAC**, à l'âge de 72 ans, le 1<sup>er</sup> juillet à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)  
**Jean-Pierre LABROUSSE**, à l'âge de 91 ans, le 12 juillet à Puybrun (Lot)  
**Jeanne DOUMAZANE**, à l'âge de 94 ans, le 24 juillet à Saint-Céré (Lot)  
**Maurice PLAGNE**, à l'âge de 100 ans, le 18 août à Saint-Céré (Lot)  
**Adrien dit Guy MAS**, à l'âge de 91 ans, le 1<sup>er</sup> septembre à Pradines (Lot)  
**Marie COMBESCOT**, à l'âge de 89 ans, le 03 septembre à Saint-Céré (Lot)  
**Claude BELLOT**, à l'âge de 80 ans, le 23 septembre à Cahors (Lot)  
**Denise PAYROT**, à l'âge de 87 ans, le 25 septembre à Saint-Céré (Lot)  
**Jane MAZUC** à l'âge de 84 ans, le 05 octobre à Biars-sur-Cère (Lot)  
**Régine LAVAL**, à l'âge de 88 ans, le 24 octobre à Saint-Céré (Lot)  
**René BOUAT**, à l'âge de 86 ans, le 05 novembre à Puybrun (Lot)  
**Paule VOLIANIK**, à l'âge de 95 ans, le 23 novembre à Nice (Alpes-Maritimes)

## RÉTROSPECTIVE 2014



### CINÉ PLEIN AIR

Grâce aux « filles » de la Communauté de Communes et au Comité des Fêtes, les Puybrunais ont pu assister à une agréable soirée plein air le samedi 5 juillet.

Après jeux divers, photos et maquillage pour les enfants, une restauration à la carte a été proposée et choisie sur les étals des commerçants Puybrunais.

Le marché festif a précédé la projection, sur grand écran, d'un très beau film d'animation.

### ON A FÊTÉ LES 100 ANS DE MAURICE PLAGNE

Résident de l'Ehpad de Bretenoux depuis juillet 2005, la directrice de l'établissement avait organisé un bel anniversaire en musique pour les cent ans de Maurice, le 25 juillet.

De nombreux invités, dont les maires de Bretenoux et Puybrun, ainsi que sa famille et amis étaient présents pour le féliciter.

Né à Paris le 22 juillet 1914, il fera sa carrière en tant que chef d'équipe à Air France, dans différentes villes. Il se marie en 1942 avec Juliette, décédée en 1977, qui lui a donné trois enfants : Michèle, Danielle et Jacques. Arrivé à l'âge de la retraite, il s'installe définitivement dans la maison familiale de Puybrun, pour de longues années et se consacre à ses occupations favorites : cuisine, jardinage, bricolage, vélo, pêche à la ligne et sorties avec le club des aînés.

Hélas, victime d'un AVC, il nous a quitté quelques semaines après...



### PIQUE-NIQUE ET FEU D'ARTIFICE

Samedi 9 août, malgré le temps variable, plus de trois cents personnes étaient réunies pour participer au pique-nique annuel organisé par la commission « animations » de la commune au cours duquel 200 repas ont été servis.

Puybrunais, vacanciers et touristes ont entretenu l'ambiance durant toute la soirée. La table des desserts a été largement fournie par les cordons-bleus de l'assistance. Le feu d'artifice tiré sur l'esplanade de la mairie a suscité des applaudissements nourris.

Petits et grands se sont amusés sur le plancher de danse grâce à l'animation dynamique de Michel Oubreyrie.



### PASSAGE DU TÉLÉTHON

Samedi 6 décembre, vers 11h45, la longue colonne des marcheurs, d'environ 70 personnes a fait un arrêt dans notre village.

Ils ont été reçus sous le chapiteau installé sur la place. Le maire et une grande partie de son conseil se sont appliqués à proposer des boissons chaudes et apéritives. Mis en appétit par la marche depuis Bretenoux, ils ont apprécié les canapés et amuse-gueules mis à leur disposition. Ils ont continué leur route vers Tauriac où avait lieu le repas du midi.



### TRÈS BEAU MARCHÉ DE NOËL

Après un démarrage assez timide dû au temps maussade et froid de ce dimanche 7 décembre, les visiteurs sont arrivés nombreux autour des stands installés sur la place.

L'animation musicale bien rythmée par William Wesley à tout de suite réchauffé l'atmosphère. Ce fut l'occasion de bonnes rencontres amicales ou familiales dans l'ambiance de Noël.

Le repas servi par le comité des fêtes a connu un franc succès. Les promenades en calèche et le manège ont réjoui les enfants tout au long de la journée. Le Père Noël a gâté les plus jeunes par de menus cadeaux. Toutes les associations communales et les exposants ont été satisfaits de leur journée, promettant de revenir l'an prochain.



## BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE - POINT INTERNET

Les bénévoles

En 2014, nous avons mis à votre disposition 2.123 ouvrages pour adultes et jeunes.

En fonds propres, nous avons 1.365 livres et 758 nous sont prêtés par la Bibliothèque Départementale du Lot.

A ce jour, 45 lecteurs ont fréquenté régulièrement la bibliothèque pour 739 prêts de livres en tous genres.

Chaque année, le fonds propre (c'est-à-dire les livres qui nous appartiennent) s'enrichit d'ouvrages achetés par la Mairie et par les dons de lecteurs.



Cette année, dans le cadre des activités périscolaires, nous avons accueilli les enfants de l'école (classe de moyenne et grande section).

Le Point Internet est à votre disposition, 33 personnes ont déjà utilisé ce service. Les bénévoles peuvent vous

initier à l'informatique dans la mesure de ce qu'elles connaissent.

La bibliothèque et le Point Internet fonctionnent aux horaires suivants :

- **Mardi : 15h15 à 16h15**
- **Vendredi : 16h30 à 18h**
- **Dimanche : 10h à 11h30**

Petits et grands, n'hésitez pas à venir nous rendre une petite visite, nous vous ferons découvrir romans, documentaires, policiers, bandes dessinées et revues qui peuvent être empruntés **gratuitement pour 3 semaines**. Des livres en gros caractères, pour plus de confort de lecture, sont disponibles.

*Que 2015 soit riche en lecture pour tous.*

## S.I.V.U. VAL'ÉCOLES

Eliane LAFARGE

Sur les trois écoles du SIVU (Girac, Puybrun, Tauriac), 167 enfants ont été accueillis.

Suite à la réforme des temps scolaires, des activités périscolaires ont été mises en place et ceci à la charge des communes.

Je remercie tout particulièrement les bénévoles qui ont bien voulu venir proposer des activités, sans oublier les agents du SIVU qui leur apportent aide et soutien.

C'est ainsi que sur l'heure du mardi et du vendredi, les enfants bénéficient, sur un mode ludique, de séances de dessin, de danse country, de relaxation, de karaté, de ping-pong, de pâtisserie, de jardinage et de

construction de pièges à frelons.

Ce fonctionnement est proposé jusqu'en décembre. Dès janvier, une nouvelle organisation sera mise en place.



### JEUX...

E	N	I	H	P	U	A	D	C	O	D	E	M	E	E
D	R	O	G	I	R	E	P	E	R	C	H	E	I	E
N	A	V	R	O	M	E	D	N	O	R	I	G	D	D
E	E	S	U	L	N	A	H	I	B	R	O	M	R	N
N	B	E	O	R	A	U	V	E	R	G	N	E	A	E
G	S	G	T	O	U	R	A	I	N	E	I	I	C	V
O	E	S	I	R	R	E	B	R	A	S	S	D	I	S
G	N	O	O	E	E	E	N	B	R	E	U	N	P	E
R	N	V	P	S	A	D	C	F	U	D	O	A	E	N
U	E	A	S	U	O	J	N	A	J	N	M	M	U	N
O	D	E	C	E	I	O	V	A	S	A	I	R	Q	E
B	R	E	E	N	I	A	R	R	O	L	L	O	S	V
B	A	E	N	G	A	P	M	A	H	C	A	N	A	E
S	I	O	T	R	A	E	N	G	A	T	E	R	B	C

- |           |        |
|-----------|--------|
| BOURGOGNE | POITOU |
| CHAMPAGNE | PERCHE |
| ARDENNES  | LANDES |
| LORRAINE  | BASQUE |
| DAUPHINE  | ARTOIS |
| PERIGORD  | VENDEE |
| CEVENNES  | ANJOU  |
| NORMANDIE | BEARN  |
| LIMOUSIN  | MEDOC  |
| MORBIHAN  | BERRI  |
| TOURAIN   | JURA   |
| AUVERGNE  | BRIE   |
| BRETAGNE  |        |
| PICARDIE  |        |
| GIRONDE   |        |
| BRESSE    |        |
| BEAUC     |        |
| ALSACE    |        |
| SAVOIE    |        |
| MORVAN    |        |
| VOSGES    |        |



C	I	B	L	E	R	
H	A	R	G	N	E	
G	L	A	I	S	E	
T	R	E	F	L	E	
N	E	U	T	R	E	
S	O	N	D	E	R	
C	O	R	N	E	E	
R	E	U	N	I	R	
T	I	S	A	N	E	
M	I	E	N	N	E	

TROUVEZ LES ANAGRAMMES DES 10 MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE POUR FORMER VERTICALEMENT DANS LA GRILLE DE DROITE LE NOM DE DEUX MASSIFS MONTAGNEUX DANS LES ALPES FRANÇAISES.

Réponses : Jeu 1 Flandre - Jeu 2 Chartreuse - Belledonne

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CÈRE ET DORDOGNE »



Suite aux élections municipales de mars 2014, un nouveau conseil communautaire a été mis en place. Il comprend 33 membres dont le président et 9 vice-présidents. Le bureau est ainsi composé :

**Président** : ..... Francis AYROLES, Maire de Prudhomat

**1<sup>er</sup> vice-président** : ..... Pierre MOLES, Maire de Bretenoux  
*Economie - Aménagement de l'espace.*

**2<sup>ème</sup> vice-président** : ... David LABORIE, Maire de Cornac  
*Administration - Ressources humaines*

**3<sup>ème</sup> vice-présidente** : Solange CANCES, Maire de Saint-Michel Loubéjou  
*Petite enfance - Relais assistante maternelle- ALSH - Rythmes Scolaires*

**4<sup>ème</sup> vice-président** : .. Elie AUTEMAYOU, Maire de Biars-sur-Cère  
*Centre social - Ludothèque - Jeunesse (15-25 ans)*

**5<sup>ème</sup> vice-présidente** : Marie-José BOUYSSSET, Adjointe au Maire de Bretenoux  
*Communication - Culture - Cinéma - Cyber base - Bibliothèque*

**6<sup>ème</sup> vice-président** : .. Christophe PROENCA, Maire de Gintrac  
*Sport*

**7<sup>ème</sup> vice-présidente** : Sylvie FOURQUET, Maire de Girac  
*Habitat - SCOT*

**8<sup>ème</sup> vice-président** : .. François BIASSETTE, Conseiller municipal à la mairie de Bretenoux  
*Tourisme*

**9<sup>ème</sup> vice-présidente** : Angèle PREVILLE, Adjointe au Maire de Biars-sur-Cère  
*Voirie - SPANC - Eau*

Chaque commune est représentée par un ou plusieurs conseillers communautaires (selon le nombre d'habitants) désignés par ordre de nomination lors des élections municipales.

Pour Puybrun :

- Jacques LORBLANCHET, Maire
- Pascale CIÉPLAK, 1<sup>ère</sup> Adjointe
- Jean-François LESCURE, 2<sup>ème</sup> Adjoint

en sont les représentants.



Une communauté de communes : **Cère et Dordogne**

16 collectivités



# Trombinoscope

## Conseil Municipal de PUYBRUN



**Jacques LORBLANCHET, Maire**  
*Conseiller Communautaire*

Président de plein droit des  
Commissions Communales  
S.M.P.V.D. : Commissions S.C.O.T.  
et Bassin Dordogne  
Electrification du Nord du Lot (suppléant)  
Pesage public



**Pascale CIÉPLAK, 1<sup>ère</sup> Adjointe**  
*Conseillère Communautaire*

Membre des commissions :  
Economie - Finances - Investissements  
Travaux - Equipements  
Impôts Directs  
C.C.A.S.  
Communication  
Animations



**Benoit BERGUES**

Membre des commissions :  
Révision Plan Communal de Sauvegarde  
Appel d'Offres (suppléant)  
Travaux - Equipements  
Impôts Directs  
Animations  
S.I.V.U. Val'Ecoles (suppléant)  
Pesage Public (suppléant)



**Céline BLADIER-SIGAUD**

Membre des commissions :  
Economie - Finances - Investissements  
Impôts Directs  
Animations  
S.I.V.U. Val 'Ecoles



**Philippe FERNANDEZ**

Membre des commissions :  
Appel d'Offres  
Travaux - Equipements  
Animations  
Impôts Directs (suppléant)  
Electrification du Nord du Lot  
S.M.I.V.U.



**Olivier FRANÇOIS**

Membre des commissions :  
Animations  
Correspondant « Défense »  
Impôts Directs  
Electrification du Nord du Lot (suppléant)  
S.I.C.T.O.M. (suppléant)  
S.M.I.V.U. (suppléant)



**Isabelle MORIN**

Membre des commissions :  
Communication  
Animations  
Impôts Directs (suppléante)  
C.C.A.S.



**Fabrice MOUNAL**

Membre des commissions :  
Appel d'Offres  
Animations  
Impôts Directs  
Electrification du Nord du Lot  
S.I.C.T.O.M.  
S.Y.D.E.D (suppléant)  
S.M.I.V.U.



**Jean-François LESCURE, 2<sup>ème</sup> Adjoint**  
*Conseiller Communautaire*  
Membre des commissions :  
Appel d'offres (suppléant)  
Economie - Finances - Investissements  
Travaux - Equipements  
Impôts Directs  
C.C.A.S.  
Communication  
Animations  
S.M.P.V.D. : commission S.C.O.T. (suppléant)  
S.I.C.T.O.M.  
S.Y.D.E.D



**Michèle ARBITOURER, 3<sup>ème</sup> Adjointe**  
Membre des commissions :  
Economie - Finances - Investissements  
Impôts Directs  
C.C.A.S.  
Animations  
Communication



**Sandrine COURATIER**  
Membre des commissions :  
Révision Plan Communal de Sauvegarde  
Travaux - Equipements  
Impôts Directs  
C.C.A.S.  
Animations



**Nadège DUMAS-MARROUFIN**  
Membre des commissions :  
Animations  
Impôts Directs (suppléante)  
S.I.V.U. Val'Ecoles



**Joël GREZES**  
Membre des commissions :  
Travaux - Equipements  
Impôts Directs (suppléant)  
Communication  
Animations  
S.I.V.U. Val'Ecoles (suppléant)



**Serge JAMMES**  
Membre des commissions :  
Appel d'Offres (suppléant)  
Animations  
Impôts Directs (suppléant)  
S.M.P.V.D. : Bassin Dordogne (suppléant)



**Odile RUIZ**  
Membre des commissions :  
Révision Plan Communal de Sauvegarde  
Economie - Finances - Investissements  
Communication  
Animations  
Impôts Directs  
Syndicat A.G.E.D.I.



# Commerçants et artisans de Puybrun



Alimentation	Superette VIVAL - Presse Nicolas et Claire STOJANOVSKI	Rue Nationale ☎ : Fax : 05.65.38.54.75
Bar - Tabac	Bar du Centre M. et Mme ROOSEBEKE	Rue Nationale ☎ : 05.65.38.55.88
Boucheries Charcuteries	Boucherie FEIX Adrien et Pauline FEIX	Rue Nationale ☎ : 05.65.10.85.03
	Boucherie RIVIÈRE Dominique RIVIÈRE	Rue Nationale ☎ : 05.65.38.53.14
Boulangeries Pâtisseries	Au Fournil d'Antan Olivier et Babet POMPIER	Rue Nationale ☎ : 05.65.38.60.19
	L'Étal Gourmand Franck et Violetta TRÉBOSC	Rue Nationale ☎ : 05.65.38.47.91
Pâtisseries Chocolatier	GILLES REFLOCH	La Sole - ☎ : 05.65.11.69.97
Brocante	Brocante - Antiquités Exposition peintures	Rue Nationale ☎ : 05.65.38.68.07
Atelier de Créations	Cyril GIRARDEAU Artiste Plasticien	Rue Nationale - ☎ : 06.95.03.17.63 @mail : cyril.girardeau@free.fr
Camping	Camping de LA SOLE M. et Mme BOUTTIER	La Sole - ☎ : 05.65.38.52.37 - 06.28.04.18.57 @mail : camping.la.sole@wanadoo.fr www.la-sole.com
Location de Camping-cars	LOT CAMPING CAR Paul BRUNO	☎ : 06.32.01.12.63
Gardiennage Camping-cars Caravanes	Gardiennage Dordogne 46	La Métairie de l'abbé ☎ : 06.82.17.82.16 ou 09.63.62.76.78 @mail : gardiennage46@orange.fr
Carrosserie	Carrosserie Thierry BOURGFADE	Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.40.51.08
Cave à Vins	La Cave de la Bastide Loïc LAVRENGE	Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.67.98 - Fax : 05.65.10.93.10 @mail : lacavedelabastide@live.fr
Coiffure Beauté	IMAGIN'R - Salon de coiffure Ghislaine FRANÇOIS	Rue Nationale ☎ : 05.65.38.42.29
	Clara Institut - Institut de Beauté	Place Grande ☎ : 05.65.35.72.41 - 06.31.71.44.33
Electricité	ASE Stéphane ALRIVIE	Rue de Couderc ☎ : 06.89.74.36.74
	S.A.R.L. Electro-Plus Electricité générale	Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.57.63 - Fax : 05.65.38.68.29
Entretien Jardins	Querzy Jardins Pascal COURBET	Camp de Mercié ☎ : 06.30.53.48.13

Hôtel Restaurants	Hôtel Restaurant des Arts Maria Pia MAGGI et Tommy TRICHET	Place Grande - ☎ : 05.65.38.67.65 www.hoteldesarts-puybrun.com
	Pizzeria « PIZZA - POPY »	Rue Nationale ☎ : 05.65.11.96.37
Informatique	Binary Activity Produits et services informatiques	Rue des Arts ☎ : 05.65.40.18.87 - Fax : 05.65.40.30.96 www.binact.com
Ingénierie	THIOT INGENIERIE Ingénierie - Bureaux d'Etudes (Industries)	Rue Nationale
Ferronnier d'Art	Philippe LAFAGE	Domaine de Lafon ☎ : 05.65.10.78.40
Maçonnerie	José TAVARÉS	La Métairie de l'abbé ☎ : 05.65.39.79.41 - Fax : 05.65.38.15.58
Marbrerie	CLARE Pompes Funèbres Marbrerie funéraires - fleurs	Domaine de Lafon - www.clare.fr ☎ : 05.65.10.90.26 - Fax : 05.65.10.93.16
	ELB IMPORTS - MOTORS 46 Jean-Christophe PASTRÉ	Avenue de la Station ☎ : 06.30.03.29.88
Menuiserie	MENUISERIE Eric FERRIÉ Charpente Escaliers - Fabrication et pose	Camp Ponchut ☎ : 06.75.69.81.12 - 05.65.38.25.90 HR @mail : menuiserie.ferrie@orange.fr
Peinture - Déco.	Ets VEYSIÈRE	Route de Bilhac ☎ : 05.65.38.51.25 - 06.32.12.15.33
Pension pour Chiens et Chats	DOMAINE DES BOIS	Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.48.22 - 06.88.09.98.91
Plomberie - Chauffage - Elec.	SARL Ahmed SAÏDI	Rue des Arts ☎ : 06.75.98.73.01
Plaquiste Isolation	Eurl F.T.Plaquiste. - Florent TOCABEN Plaquiste - Agencement - Isolation	Rue Nationale ☎ : 06.30.56.04.22 @mail : ffp.pro@orange.fr
Protection incendie - alarme	C.P.I.A. Protection incendie et alarme	Rue des Amandiers ☎ : 05.65.10.97.47
Ambulancier	Pascal MARTINEZ	46130 BRETENOUX ☎ : 05.65.10.90.90 - Fax : 05.65.38.64.64
Infirmières	Sandrine COURATIER	Route Nationale ☎ : 05.65.40.16.10
	Isabelle BAZIRE	Rue Nébuleuse ☎ : 06.61.58.43.48
Médecin	Anne-Marie ASFAUX	Rue du Coustaiou ☎ : 05.65.38.49.53
Pharmacie	Catherine BESSE	Place Grande ☎ : 05.65.38.53.13
Reflexologue plantaire	Jean-François BAZIRE	Rue Nébuleuse ☎ : 07.77.37.92.21

**L'Association Jo-Anna et ses crèches parentales :  
des structures dynamiques  
essentiels à la vie des territoires.**

L'association Jo-Anna qui a son siège social à Puybrun gère 2 crèches parentales qui accueillent les enfants de 2 mois à 4 ans de façon régulière avec un contrat annualisé ou de façon occasionnelle du type halte-garderie :

- Crèche des « Bouts d'chou » à Puybrun ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 avec une capacité d'accueil de 20 enfants.
- Crèche « Pomme d'Api » Gagnac sur Cère ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 avec une capacité d'accueil de 16 enfants.

Les professionnelles et les parents sont associés au fonctionnement de ces structures participatives où chacun a sa place et œuvre pour le bien-être des enfants.

Chaque structure propose des activités qui permettent à l'enfant de développer l'attention, l'écoute et la créativité comme par exemple : peinture, ateliers terre, pâtisserie, parcours psychomoteurs, sorties dans le village, etc...

En 2014, des projets et des rencontres ont été mis en place. Les crèches s'inscrivent dans leur territoire et travaillent avec les associations locales, les artistes, les habitants, autres structures petite enfance et équipements culturels...

Les enfants ont donc participé à de nombreuses sorties à la ludothèque et à la bibliothèque intercommunales, à la bibliothèque de Puybrun, au cinéma pour des

spectacles organisés par le centre social Cère et Dordogne, au dojo pour des ateliers motricité, ou encore au Château de Castelnaud.

Des liens intergénérationnels entre le club « Puybrun Loisirs » et la crèche « Les bouts d'chou » ont été créés autour d'activités jardinage, promenade dans Puybrun, crêpe party et un pique-nique au stade. Les enfants comme les membres du club ont été tellement contents de ces rencontres que d'autres vont se mettre en place dans les mois à venir.

Les crèches ont également mené un projet de création de livre CD de comptines en partenariat avec le RAM Cère et Dordogne et le jardin d'enfants de Prudhomat ainsi qu'avec la plasticienne Marie Geneviève Thoisy Lounis et la musicienne Emmanuelle Eckhardt. Cette création a associé parents, enfants et professionnelles autour d'ateliers de musique et d'arts plastiques afin d'aboutir à un livre « A l'eau la terre » à partager et à chanter en famille.

Pour 2015, ces dernières souhaitent initier les tout-petits à l'art avec une découverte de la sculpture, de la peinture,... et de plein d'autres disciplines avec comme finalité une exposition à voir et à toucher.

L'association a participé au marché de Noël organisé par la commission « Animations » le dimanche 7 décembre pour vendre des marrons chauds.

**Contacts**

**Association Jo-Anna**, 65, rue du Pont - 46130 Puybrun : 05.65.10.92.07

**Crèche Les bouts d'chou**, rue du Pont - 46130 Puybrun : 05.65.10.92.10

**Crèche Pomme d'api**, Le Bourg - 46130 Gagnac sur Cère : 05.65.10.91.44



Remise du livre CD de comptines

**A**ctivités :

Les élèves du cycle 2 ont eu l'occasion d'assister à une exposition et à des ateliers pour apprendre comment animer des images (cinéma) au centre R. Doisneau.

Ils sont allés au musée de l'homme de Néanderthal à La Chapelle aux Saints pour connaître les modes de vie de nos ancêtres et participer à des ateliers (graphisme/fabrication du feu/parcours sensitif dans l'obscurité avec un casque et un bandeau sur les yeux :

- Les enfants devaient parcourir un chemin dans une salle obscure en s'arrêtant devant chaque vitrine dans laquelle était placé un objet de la préhistoire. Avec leurs mains, ils devaient deviner de quel objet il s'agissait, ensuite, ils entendaient un commentaire dans leur casque qui leur décrivait et expliquait ces objets. Le parcours durait environ 1/2 heure pour chaque élève.

Tous les élèves sont allés voir un spectacle des Jeunesses Musicales de France, ils ont eu l'occasion d'apprécier la musique et le conte musical.

Chaque classe a fabriqué un « Chapouvantail » qui a été exposé à la jardinerie de Lydie avec succès et les félicitations du jury.

Un comédien de l'association « Les trois chardons » est venu à l'école présenter un spectacle interactif de marionnettes.

Les élèves de la classe de CE1 sont allés à la piscine de Bretenoux-Biars aux mois de mai et juin.



Les élèves de cycle 2 sont allés sur le site des Fieux pour y découvrir un univers dans lequel vivaient les hommes préhistoriques puis ils ont participé à différents ateliers : fabrication de lampe à huile (en terre), lancers au propulseur, parcours de chasse avec un plan pour se repérer, fabrication de pendentif avec de la stéatite.

Les classes maternelles sont allées visiter une ferme et découvrir les animaux qui y vivent.

**Projet :**

**Un travail conséquent a été préparé durant l'année scolaire :**

L'objectif principal étant l'initiation au chant et à l'expression scénique dans le cadre du projet d'école et notamment l'axe culturel.

Pour être plus précis il s'agissait :

- D'installer l'écoute des enfants
- De développer leur sens rythmique et leur perception des mouvements rythmiques
- De mettre en espace les voix du groupe

La préparation des rencontres chorales a nécessité plusieurs répétitions durant lesquelles les enfants ont perçu l'intérêt de coopérer et s'insérer dans un projet d'école en :

- Connaissant les paroles par cœur
- En étant toujours concentré au travail
- En regardant toujours le chef de chœur
- En articulant pour bien interpréter



Nous tenons à remercier l'association des parents d'élèves 1, 2, 3 Soleil qui grâce au dynamisme de ses représentants a pu concrétiser cette action.

Des remerciements aussi pour tous les parents animés de bonne volonté en faveur des enfants, qui ont donné un peu de leur temps.

Encore merci à Gilles et Jérôme « Les Jumeaux » qui ont apporté leurs compétences professionnelles depuis le mois de janvier.

Enfin un grand merci aux élèves et à leurs professeurs (res) qui se sont investis(ies) pour que cette soirée reste une réussite collective grâce à des efforts individuels.

Le spectacle a eu lieu à la salle des fêtes de Biars le 6 juin à 20h devant 600 personnes.

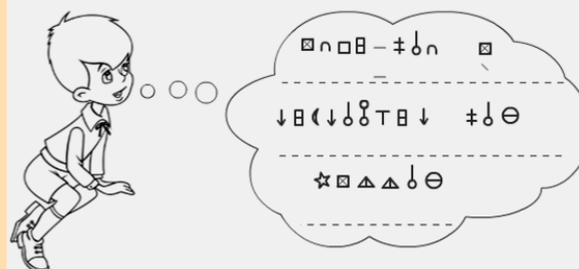
**Le coin des enfants.....**

**Message codé**

En t'aidant du code secret, déchiffre le message de Thomas.

Code secret

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
☐	☆	0	□	⊞	○	∠	⊥	∩	>	←	△	‡
n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z
⊖	∪	⊞	↑	↓	∞	◁	∩	⊖	⊞	∪	∞	∞



Réponse : aide-moi à retrouver mon ballon

L'année 2014 a été marquée par l'aboutissement du projet pédagogique annuel des 3 écoles du R.P.I. : le spectacle du 6 juin avec « Les Jumeaux » à la Salle Polyvalente de Biars-sur-Cère.

Durant toute l'année, tous les enfants, de la petite section de maternelle au CM2, ont préparé activement cet évènement. Ils ont dû apprendre des chansons par cœur qu'ils ont répétées avec leurs enseignants et « Les jumeaux » Gilles et Jérôme. Grâce au travail et à l'investissement de chacun, ils nous ont offert un grand show quasi professionnel dont tout le monde se souviendra longtemps. Lors du final, ils ont réussi à réunir sur la scène tous les enfants du R.P.I. (165

enfants). Nous tenons à remercier chaleureusement Gilles et Jérôme pour leur implication dans ce projet et leur professionnalisme. Nous remercions également les enseignants et les ATSEM qui se sont beaucoup investis dans ce projet et les bénévoles qui nous ont permis d'organiser cette manifestation dans de bonnes conditions.

Cette manifestation nous a demandé beaucoup de travail et d'investissement puisque la soirée a coûté environ 6.000,00 € mais le jeu en valait bien la chandelle !



Les CE1 et CE2



Les maternelles (GS) et les CP



Les maternelles (PS et MS)



Le Final



Les CM1 et CM2

La vente de brioches et le Marché de Noël ont également eu beaucoup de succès.

Grâce à l'argent récolté lors de nos différentes manifestations, nous avons offert le spectacle de fin d'année aux enfants des 3 écoles du RPI (spectacle de marionnettes à Puybrun et cinéma pour Girac et Tauriac).

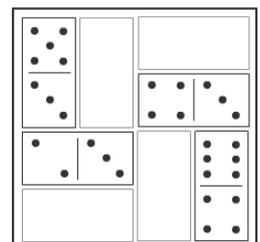
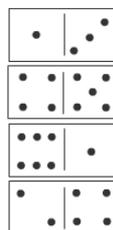
**Nous vous remercions pour votre participation lors de nos manifestations.**

***Nous vous souhaitons  
tous nos vœux de bonheur pour l'année 2015 !***

**Le coin des enfants....**

**Les dominos**

Place les 4 dominos dans le jeu de manière à ce que le total des points de chaque ligne et de chaque colonne soit égal à 14.



Cette année 2014 aura vu la reprise du Comité des Fêtes de Puybrun par une nouvelle équipe.

Tout au long de cette année, les membres du comité, volontaires et dynamiques ont œuvré pour faire "bouger" notre village.

Après avoir déplacé la brocante sur la traverse au mois de mai, pour le plus grand plaisir de tous, les vacances d'été ont vu la création d'un marché festif et d'un ciné plein air (projet porté en partenariat avec la communauté de communes et la mairie de Puybrun).

Pour cette occasion nous nous sommes dotés d'une buvette en bois qui restera à la disposition des autres associations.

Septembre a vu renaître la deuxième brocante de Puybrun, toujours en association avec l'USPT. Pour l'occasion nous nous sommes mis aux fourneaux avec un repas aligot - saucisse au succès indéniable.

Succès que rencontrera également le repas du Marché de Noël pour lequel nous avons fait les choses en

grand. Chalets, vente de sapins, mise à disposition de bac à sapin pour les commerçants, manège gratuit pour les enfants, bière de Noël et boissons chaudes autant d'initiatives partagées avec les autres acteurs de cette journée.

A ces manifestations reconduites pour 2015, s'ajoutera la fête de la musique, et l'idée de faire renaître la fête à Puybrun suit son cours...

**Pour ce faire, toutes les bonnes volontés sont bienvenues alors n'hésitez pas ... Rejoignez-nous.**

Une gestion sérieuse ainsi qu'une météo clémente, l'engagement personnel des membres et le soutien d'entreprises locales ont permis malgré un fort investissement (buvette, chalets, bain marie, Ecolo Cup) de finir l'année avec un bilan financier positif.

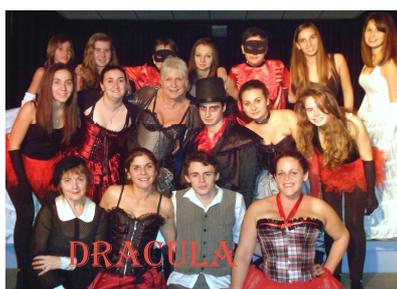
*L'équipe du Comité des Fêtes de Puybrun*

*vous présente ses meilleurs vœux pour 2015*



## LA PUYBRENELLE

Joëlle BIGOTE



Depuis septembre, acteurs et danseurs travaillent leur nouveau spectacle : "Dracula".

Il sera présenté à Bétaille, fin mai.

En décembre, les jeunes ont joué "Un monstre à Paris" à Beaulieu, Astaillac, Tudeils et St Jean Lagineste.

Ils remonteront sur scène en janvier, au profit du téléthon.

**Bonne année à tous**



L'année 2014 s'achève par une exposition à Limoges. Elle a été riche, une nouvelle fois, dans le domaine artistique.

L'exposition traditionnelle du mois d'août a accueilli une invitée d'honneur prestigieuse, pratiquant la technique de l'aquarelle autrement. Douze stagiaires ont participé à une formation de trois jours. Tous ont été enchantés de l'avoir vécu.

La prochaine exposition se déroulera en août à la salle Ayroles à Bretenoux. Elle recevra trois invités d'honneur : une aquarelliste belge **Nicole B, Joël KURGOUALE** pour l'huile et **Pierre TREILHES** pour la sculpture. Celui-ci expose régulièrement au Casino, à Saint-Céré et .... au Grand Palais à Paris (sculptures fer).

Les participants habituels seront présents. Les techniques présentées seront l'aquarelle et l'huile pendant la première quinzaine du mois d'août. Un stage d'aquarelle aura lieu à Bretenoux.

Se renseigner au 05.65.39.78.29 ou au 06.31.08.15.84

Nous participerons à d'autres expositions hors département (Aveyron - Corrèze - Haute-Vienne).

***L'association vous souhaite  
une très heureuse année 2015.***



## **ANCIENS COMBATTANTS PUYBRUN-TAURIAC**

**Jacques CLARE**

A ce jour notre association compte encore 37 adhérents.

Comme chaque année nous avons participé aux cérémonies du 19 Mars marquant la fin de la Guerre d'Algérie, en nous rendant à LABASTIDE MURAT pour la cérémonie départementale où étaient réunies toutes les personnalités du département ; ensuite à Bretenoux pour la cérémonie du canton, cérémonie suivie d'un repas.

Au mois de Juillet, à l'invitation du canton, nous avons participé aux grillades à CORNAC où nous étions plus de 180 convives.

Nous étions aussi présents à l'inauguration de la plaque du souvenir à SAINT MICHEL LOUBÉJOU.

Les 8 Mai et 11 Novembre nous avons organisé les cérémonies aux Monuments aux Morts de PUYBRUN et TAURIAC suivies par de nombreux habitants de nos communes que nous tenons à remercier pour leur participation.

Comme pour les années précédentes, nous avons apprécié l'implication de la nouvelle responsable de l'école de TAURIAC et des élèves qui nous ont lu d'émouvants poèmes, ainsi que la participation des pompiers du canton de BRETENOUX.

Toutes ces manifestations ne peuvent se faire sans le soutien de nos deux municipalités que nous tenons à remercier.

***Nous vous présentons nos meilleurs vœux et  
vous donnons rendez-vous en 2015.***



**L**es origines de la Bastide de Puybrun ont été relatées à plusieurs reprises dans ce bulletin. Mais l'histoire d'un village s'écrit aussi à travers la mémoire et les témoignages de ceux qui l'ont habité. C'est pourquoi nous avons choisi de présenter une évocation de la vie à Puybrun d'une petite fille dans les années 1930.

## Mes souvenirs d'enfance de Puybrun

par A.M. Vours-Debon

A vrai dire, je me sentais mieux à Paillargues, hameau du Ségala où est située la maison de mes ancêtres côté maternel, qu'à Puybrun ! « Liberté, liberté chérie » !

Ce mot de liberté renvoie vers un certain bonheur, or, à Puybrun il était rétréci du fait des interdits qui n'étaient pas à Paillargues. Notre vaste maison nous permettait certes de gambader mais nous habitions les étages et combien de fois ai-je entendu : « ne te penche pas à la fenêtre, ne va pas sur le balcon, fais attention à l'escalier » !

A Paillargues, hormis les chambres, nous habitions au rez-de-chaussée et allions dehors dès qu'il faisait bon. A Puybrun, d'un naturel très timide je n'osais même pas m'aventurer trop longtemps sur le trottoir risquant de croiser des personnes, auxquelles j'aurais à dire bonjour et être embarrassée de répondre à leurs questions !

Cependant je garde une certaine nostalgie du temps passé à Puybrun et de certains lieux, tel le grand escalier de la maison que j'aimerais tant revoir, la place vue du balcon : elle me paraissait si grande ! La traverser pour aller à l'église ou chez Ginette Jimazane, (est-ce la bonne orthographe), faire les commissions, me semblait une aventure bien qu'étant accompagnée. Il faut dire que je devais avoir sept ans lorsque nous n'y avons plus habité.

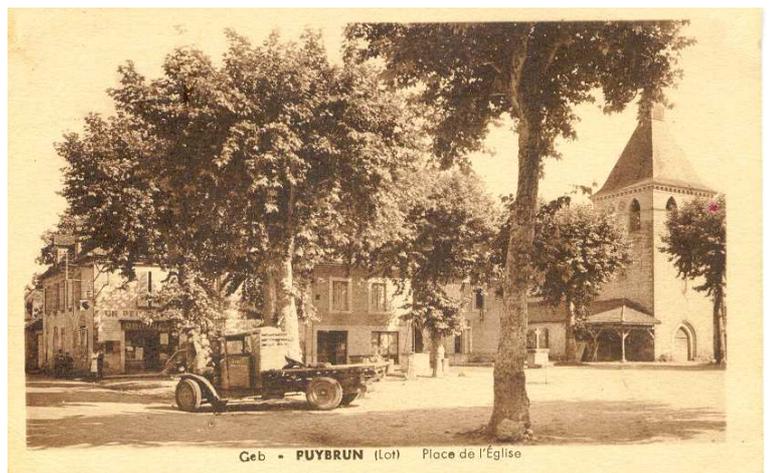
Pendant quelques temps mon père a été associé à Monsieur Joseph Maisonneuve de Biars pour le commerce des noix et cerneaux. Puis il a acheté cette grande maison de Puybrun où était déjà la pharmacie, tenue par un Mr Gabin en 1897, d'après un annuaire officiel. Au temps où nous y étions notre locataire était Mr Petit, qui avait un fils unique Robert, grand copain de mon frère. Ce Mr en imposait, c'était un maître, je me souviens des leçons de piano qu'il donnait à Robert : j'écoutais sans bouger, admirative. A l'arrière de la pharmacie était le laboratoire où Mr Petit préparait les diverses potions, pommades ou cachets. Robert, devenu musicien dans un orchestre, est venu nous revoir bien des années après et nous a dit que son père traitait alors les pharmaciens d'épiciers, avec beaucoup d'injustice : la façon de soigner était devenu tellement différente de son époque ! Ils ont dû partir à Paris tous les trois, car la Sécu n'existant pas alors il lui arrivait de

n'être pas payé. Bon de nature il a accepté cet état de choses jusqu'au jour où il n'a pu vivre décemment. Par la suite est venu Mr Ginibrière.

Mon père avait donc acheté là pour continuer à faire du commerce de noix et cerneaux mais aussi la mise en boîte de petits pois, qu'il achetait du côté de Brive, et de champignons : truffes venant de Martel et cèpes de la Corrèze et de Teyssieu. A droite de la porte d'entrée se trouvait la remise où il rangeait sa camionnette Ford. A l'arrière une cave et un local où était l'autocuiseur pour stériliser les boîtes de conserve, une porte donnait dans une ruelle et en face était la boulangerie tenu à l'époque par Mr Jammes à qui papa a vendu par la suite. Dans une partie du dessus se trouvait l'atelier de cassage et de « dénoisillage » des noix, avec une grande table où on versait les noix cassées, et parfois je m'asseyais entre deux ouvrières pour participer au travail, le rendement devait en être fort augmenté ces jours là !

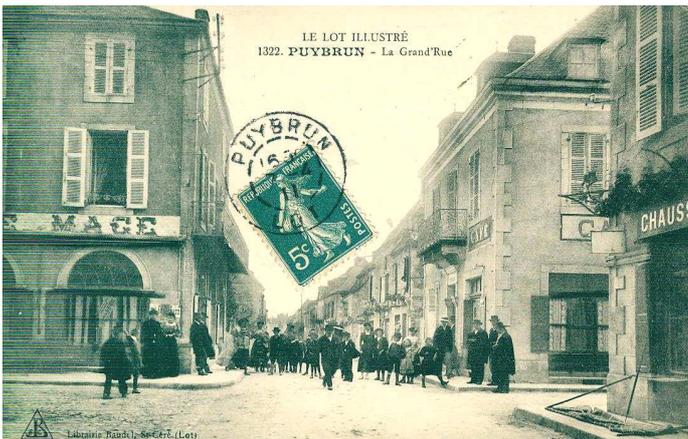
De cet atelier une passerelle traversant la ruelle permettait de passer dans une grande pièce qui était au dessus de la remise, où des caisses étaient entreposées et garnies de cerneaux pour la confiserie et la pâtisserie ou en sacs pour les brisures destinées à l'huile. Malheureusement la crise de 1929 est arrivée et mon père a dû abandonner sa petite conserverie à laquelle il tenait. Mon frère voulant être prêtre, moi très jeune, papa n'a pas repris son affaire.

A l'angle en face de l'autre côté de la petite rue droite était le bureau de tabac tenu par Mr Labrousse. Bien que n'ayant pas d'enfant, si mes souvenirs sont bons, il les aimait mais tout en les taquinant.



Alors que mon frère avait dans les quatre ans il lui a demandé « qu'est-ce que tu veux aller faire à Paillargues, il n'y a rien là-haut » ? « Mais si », et mon frère d'énumérer les multiples avantages de ce lieu béni ! « Moi je te dis que non, à Paillargues il n'y a que des « cuques et cabons », des chouettes et des hiboux. Mon frère était en rage et Mr Labrousse lui a ensuite donné des bonbons. Il aidait volontiers les enfants qui se rendaient à l'école à traverser la nationale. Mon père, pour son malheur, a été un de ses fidèles clients... que de paquets de « gris » lui a-t-il acheté !

En face de chez lui était le café Mages, tenu par de lointaines parentes de mon père. Nous étions souvent chez elles que nous appelions mémé Mages et tante Mimi, Noémie Beffara de son nom. Elles étaient si bonnes pour nous et leurs confitures aussi. Et, il faisait si bon aller s'asseoir à leur « cantou » ! C'est tante Mimi et ma grand'mère Anaïs Roussilhes qui m'ont appris à tricoter. Nous allions près d'une porte fenêtrée donnant sur la place et je revois encore le cache-nez multicolore que j'ai tricoté pour mon poupon. Fait au point mousse d'une vingtaine de mailles, il était plus ou moins large par endroit car fait avec des restes de pelotons de laine de plusieurs grosseurs, depuis les mites ont du en faire leur festin !



Derrière leur maison qui faisait angle était une petite cour où se trouvait un if en fer pour égoutter les bouteilles, j'avais ordre de ne pas y toucher, j'aurais pu me blesser. Etait aussi un minuscule jardin, le tout couvert d'une treille et donnant sur la nationale par un portail.

J'aimais les belles feuilles de platanes de la place, surtout lorsqu'elles tombaient à l'automne. Il m'arrivait d'en glisser dans la boîte aux lettres de la poste attenante au café. Claudine Dulaurent que j'aimais beaucoup avait le soin de les enlever sans se plaindre. C'était pour moi des lettres que j'envoyais, comme faisait les grandes personnes !

L'hiver j'allais à l'école libre où m'accueillait Marie-Louise Taurand, une petite cousine mais elle du côté de maman, nous l'appelions Tatie. Elle a d'ailleurs gardé notre fils aîné quelques mois, lorsque j'ai eu des ennuis de santé, mais cela, bien plus tard que le temps où j'allais avec les écolières au Coustalou, jouer à cache-

cache dans un champ de genêts qui faisaient notre bonheur. Ma grande copine de l'époque était Jeannette Fel dont la maman était garde barrière tout au bout de la rue droite où donnait la boulangerie Jammes. Nous nous sommes perdues de vue, il m'est arrivé d'en demander des nouvelles à Tatie par la suite.

Nous allions chercher le lait chez Ayroles et souvent mon frère a mis les nerfs en boule du pauvre Mr Ayroles lorsqu'il réparait des machines « pourquoi tu fais ça comme ça, si tu le faisais d'une autre façon ça donnerait quoi » ? L'intérêt de mon frère pour la mécanique était louable mais parfois énervant !

Nous allions voir Madame Bordes qui habitait une belle maison donnant sur la place à droite de la nationale en venant de Bretenoux. Je me souviens de Mademoiselle Bourrés qui tenait une droguerie, son allure, son aisance, me subjuguait. Je me souviens du bon docteur Bagout saluant tout le monde, marchant vite en se penchant et se frottant les mains, de sœur Louise allant soigner les malades, de l'Abbé Guiral curé de Puybrun qui, un premier avril a arrosé le poisson avalé par papa : un ami lui avait dit que l'abbé le demandait d'urgence ! De Monsieur Bournazel, de Monsieur Plagnes, l'instituteur de mon frère, de Monsieur Clare le garagiste, ils avaient avec papa, plus ou moins rêvé de fabriquer une motofaucheuse ! Le nom de la tricoteuse ne me revient pas, elle habitait près de l'école libre. Son travail était très soigné, elle avait fait des vestes à maman et à ma mémé. Elle tricotait de larges bandes et taillait dedans, ce qui me valait d'avoir des chutes pour la garde robe de ma poupée...



Les jours de foire je n'étais pas à mon aise. Le va-et-vient de la rue m'intéressait mais, amie des bêtes, je n'aimais pas les voir bousculées, les entendre meugler. Et puis il y avait le fameux « Almanach » ! Un grand diable d'homme coiffé d'un grand chapeau en feutre et qui criait d'une voix de stentor « almanach, almanach nouveau » tout en déambulant dans la ville, il me terrifiait !

Comme c'est loin tout ça !

Tout au long de l'année, le club maintient un lien amical avec ses adhérents en proposant tous les vendredis une réunion « loisirs créatifs » et en organisant des animations diverses qui sont rappelées dans ce calendrier 2014.

**Janvier**

Réouverture du club : vendredi 10 à 14h.  
Assemblée Générale : dimanche 19 à la salle du club.

**Février**

Mercredi 05 : spectacle « Lord the Dance » à la salle de l'association.  
Dimanche 23 : Loto Crêpes.



**Mars**

Repas de printemps au restaurant « Le Palsou » à Bétaille le vendredi 14.  
Mercredi 12 : pièce de théâtre au Club.

**Avril**

Repas vendredi 11 au restaurant « Le Cantou » à Loubressac.  
Mercredi 23 : après-midi cinéma.

**Mai**

Détente à la crèche avec les enfants : jeux et initiation au jardin.  
Mercredi 14 après-midi : cinéma.  
Vendredi 23 : goûter à l'occasion de la « Fête des Mères ».

**Juin**

Mercredi 11 : cinéma.  
Vendredi 13 : gouter avec les enfants de la crèche.  
Jeudi 22 : sortie à Belvès et Cadouin.  
Dimanche 29, Place du marché : Kermesse et fermeture du Club.

**Juillet et Août** : Vacances d'été

**Septembre**

Vendredi 12 : réouverture du club.  
Vendredi 26 : Assemblée Générale extraordinaire suite à la démission de Madame BARRÉ du poste de trésorière. Celui-ci sera assuré par Madame MARTY jusqu'à la prochaine assemblée générale du dimanche 18 janvier 2015.

**Octobre**

Samedi 18 : journée découverte du musée Jacques CHIRAC à Saran.

**Novembre**

Dimanche 16 : Loto du Club.  
Mercredi 19 et 26 après-midi : jeux à la salle.



**Décembre**

Samedi 06 : repas de Noël au restaurant « Le Pilou » à Queyssac-les-Vignes.  
Dimanche 7 : marché de Noël, place du Marché.  
Mercredi 10 : après-midi théâtre à la salle.  
Mercredi 17 : après-midi jeux.  
Vendredi 19 : fermeture du Club

***Le Club vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.***

Suite à l'assemblée générale du 18 octobre, le bureau est composé de :

**Président** : Gérard RUSCASSIE, arbitre du club

**Trésorier** : Christian VITET

**Secrétaire et correspondant** : Jacques ARBITOURER

**Comité Directeur** : Raymond BONNEVAL, Pierre LAUSSAC, Daniel ROINE, Gérard VEDRENNE, piliers du club, avec des nouveaux Philippe et Françoise LUMINEAU

Pour son deuxième mandat, le président peut se prévaloir d'un bilan favorable :

### Championnat départemental des clubs (CDC), 3<sup>ème</sup> division :

Pour une première participation, malgré une dernière place dans la poule, c'est une expérience bénéfique.

Une dizaine de joueurs s'est retrouvée pour 5 journées de compétition dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

La réception des autres clubs (Bédrier, Sousceyrac, Assier, Mayrinhac-Lentour et Saint-Laurent des Tours) dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> journée a été une réussite pour l'organisation. L'excellent repas préparé et pris au restaurant des Arts, en commun, fut également une réussite.

### Sur l'organisation de ce championnat :

- 2 rencontres, matin et après-midi le dimanche (septembre, octobre).
- Chaque équipe, 6 joueurs et 2 remplaçants par match
- 6 têtes à têtes, 3 doublettes et 2 triplètes par rencontre.



Les futurs participants en sauront plus...

Réussite de nos trois concours locaux officiels : 2 en 55 ans et plus, 1 toutes catégories. Nous confirmerons les dates 2015 suite aux assemblées générales de secteurs et départementales.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos équipières, épouses et amies pour l'aide importante apportée à la réalisation des manifestations du club.

Pour 2015, le club des Pétanqueurs du Grand Lac ira défier de nouveaux clubs pour le championnat des clubs 2015 mais aussi représentera le club de Puybrun lors de nombreux concours dans le département du Lot.

Pour l'avenir, malgré les restrictions, nous espérons que l'éclairage du boulodrome sera

réalisé en 2015.

Notre club se structure, s'équipe avec la réalisation, par nos soins, d'un local.

Il grandit avec de nombreuses recrues. Comme elles faites le pas !!!

Nous recrutons pour la prochaine saison, qui commence en janvier.

Nous invitons les personnes intéressées, avec «un esprit de compétition» mais aussi celles qui veulent passer un moment convivial, à nous rejoindre au boulodrome les mardis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés l'après-midi.

### Le saviez-vous...la naissance de la pétanque



Ce n'est qu'en 1907 que naît le jeu sans élan, la véritable pétanque. Son nom vient du provençal "pèd tanco", c'est-à-dire "pieds joints". On joue sur un terrain plus court et le joueur lance sa boule sans élan, à partir d'un cercle tracé au sol.

La formule a du succès et, dès 1908, le premier concours officiel est créé à La Ciotat, petite ville à l'est

de Marseille.

Quelques années auparavant, en 1904, un alsacien du nom de Félix Rofritsch avait fabriqué ses premières boules cloutées dans son atelier de la rue des Fabres, dans le centre de Marseille. C'était le début de la grande aventure de La Boule Bleue.

Mais il existe un grand nombre de jeux de boules, en France et à l'étranger. Au fil du temps, on retrouve plusieurs jeux d'adresse pratiqués de par le monde avec des boules en pierre, en argile ou en bois ou soumis à des règles différentes de celles de la pétanque, tels le jeu lyonnais, la boccia, le green bowls, etc.



L'assemblée générale de l'USPT s'est tenue le samedi 21 juin à la « salle des Gardes » en présence des maires de Puybrun et de Tauriac.

Les présidents ont fait le bilan de la saison 2013/2014.

- l'équipe première a été reléguée en division inférieure (1<sup>ère</sup> division de district) mais a toujours eu un comportement exemplaire.
- La réserve a fait, une fois de plus, une très belle saison en finissant 4<sup>ème</sup> de son championnat de 2<sup>ème</sup> division.
- Le bilan financier fait apparaître un solde positif, dans la continuité des dernières saisons.

- **Ghislain JANOT et Mathias CAURET** : Responsables équipe 2

L'effectif pour la saison 2014/2015 reste stable, environ 45 joueurs pour nos deux équipes, avec l'arrivée d'un nouveau dirigeant, Mr LAVERGNE Jean Claude.

Comme chaque année, les personnes désirant rejoindre le club, joueurs ou dirigeants, sont les bienvenues.

Nous remercions les maires de Puybrun et de Tauriac, les commerçants et les nombreux sponsors pour leur soutien primordial à la bonne santé de notre club.

Nous remercions également les habitants de nos deux communes qui participent avec toujours autant de sympathie à nos diverses manifestations et/ou qui viennent au stade le dimanche encourager nos deux équipes.

**BONNE ANNÉE 2015 et VIVE LE SPORT !!!**



Le nouveau bureau pour la saison 2014/2015 :

- **Stéphane MAZEYRIE et Laurent VITET** : Présidents
- **Florent TOCABEN** : ..... Vice-président
- **Laetitia JANOT** : ..... Secrétaire
- **Monique BESSE** : ..... Trésorière
- **Philippe ISABEL et Laurent VITET** : Responsables équipe 1



**LA FRATERNELLE SAINT-HUBERT**

**Serge JAMMES**

Nous comptons à ce jour 21 adhérents toujours fidèles à notre association, chiffre en légère augmentation.

Le taux de la cotisation 2014/2015 reste maintenue à 40 euros.

Les battues aux chevreuils se sont déroulées et nous avons rempli notre quota de neuf bracelets.



Quelques passages de sangliers nous redonnent espoir, un seul pour le moment figure au tableau.

Le début de saison reste compliqué vu les températures

qui ne favorisent pas la venue du gibier migrateur et même si cela ne va pas réjouir tout le monde, nous attendons le froid avec impatience pour voir arriver quelques bécasses.

Pour les dates de nos manifestations, nous vous donnons rendez-vous dans les prochains numéros du Tambour.

Nous vous espérons toujours aussi nombreux à venir partager ces moments de convivialité.

**Bonne année à tous.**

## PUYBRUN... il y a 80 ans.

*Dans les années 1933-35, le commerce et l'artisanat étaient florissants comme le montre cette liste extraite des notes de Maître Paul MAS, Notaire à cette époque et que son fils, Jean, nous a communiquée.*

**Superficie** : 436 hectares  
**Population** : 658 habitants  
**Fête locale** : 18 août  
**Foires** : 10 et 27 de chaque mois.

**Maire** : Baptise DULAURENT  
**Adjoint** : Joachim BAROT  
**Secrétaire de Mairie** : Mlle LESCURE

**Ecoles Publiques** : garçons : PLAGNE - filles : Mmes BOUTONNET et PLAGNE  
**Ecole Privée** : Milles GARRIGUES et TAURAN

**Bibliothèque communale** : Ecole des filles  
**Salle de spectacles** : Salle Jeanne d'Arc

**Chef de Gare** : LACOMBE - Auxiliaire : FREYCINET - Garde-barrière : FEL

**P.T.T.** : Directeur : GALARET - Auxiliaire : Mme DULAURENT - Facteurs : SIMBILLE, GARY et SELLE

**Dépêches et garde-champêtre** : MAURY

**Médecin** : BAGOU  
**Pharmacie** : Mlle GINIBRIERE  
**Sage-femme** : Mlle DELPY  
**Garde-malades (bénévole)** : Sœur Louise

**Notaire** : Paul MAS - Clerc de Notaire : Maurice BLONDEAU

**Bureau de Tabac (recette ruraliste)** : E. LABROUSSE  
**Bazar** : Mlle LABROUSSE  
**Droguerie** : Mlle BOURES  
**Journaux** : CARBONNIERE, VIDAL  
**Bouchers-charcutiers** : RIVIERE, ROINE  
**Boulangers** : Emile ERIGNOUX, JAMMES  
**Brasserie** : Isidore LEYMAT  
**Epicerie** : JAMMES-SALESSE, Vve LAUSSAC, SALES, P. LAUSSAC, DUPUY, P. LAVAL, JACH, GALIBERT, VIDAL  
**Hôtels, Cafés, Restaurants** : DELMAS, DULAURENT, ROINE, DUFAU, BREL, AYROLLES, CARBONNIERE, TOURNEMIRE, LABROUSSE, MAGE (billard)

**Commerces de Bestiaux** : VIDAL, LABROUSSE  
**Volailer** : LEYMONERIE  
**Bourelrier** : DULAURENT  
**Charrons** : GINESTE, DOUMAZANE, AYROLLES  
**Coiffeurs** : CAVANHIE, THEIL, LASSALE  
**Coiffeuses** : Mme PRINCE, Mlle CARBONNIERE  
**Cordonniers** : AUBESSARD, CARBONNIERE  
**Couturières** : Veuves SENNAS, FORDIE  
**Draperie** : Mme TARTACEDE  
**Ebéniste** : FREGEAC  
**Electricien** : Maurice ERIGNOUX  
**Forgerons** : Toussaint LAUSSAC, LABROUSSE



**Horloger** : P. LAUSSAC  
**Maçons** : Elie ROINE, BREL, L. ROINE  
**Marbrier** : Abel ROINE  
**Menuisiers-Carpentiers** : Louis JULIOT, Henri JULIOT, CERE  
**Modistes** : Mme Fernande LAYMA, Mlle Fernande LAUSSAC  
**Robeuses** : Mmes JULIOT, PALIDE, CAUSSE  
**Pépinieriste-Fleuriste** : BARREAU  
**Plâtriers-peintres** : DUFAU, PALIDE  
**Sabotiers** : LAVAL, GIMAZANE  
**Tailleur d'habits** : E. CHAPOU  
**Ateliers de Noix** : DELMAS, DULAURENT, VAURS  
**Entrepreneurs de battage** : AUDUBERT, BERGUES  
**Entreprises de sciage** : BERGUES, BOUTONNET  
**Chaux et ciment** : Elie ROINE  
**Fabriques de Lainage** : Mme GLEDINES, M. BORDES  
**Garage, location d'autos** : CLARE  
**Distributeurs d'essence** : CLARE, Eugène ROINE, VIDAL  
**Banques** : ROQUES, MIRAMON, LESCURE (tous les jours de foire)  
**Pompes funèbres** : Joachim GINESTE  
**Fossoyeur** : GIROU  
**Cantonnier** : MAYONOVE